



## Installations et équipement pour la participation au sport

La participation à l'activité physique et au sport est essentielle à la croissance et au développement sains à mesure que nous vieillissons. Les organismes sportifs jouent un rôle critique dans la promotion de la participation à l'activité physique et au sport pour les Canadiens. L'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie (ICRCP) a mené une enquête auprès des organismes sportifs du Canada en 2020-2021. Cette enquête avait pour but de recueillir de l'information précieuse sur l'accessibilité des installations, des politiques, des programmes et des autres occasions de faire du sport et de l'activité physique. Le présent résumé sera axé sur les installations et l'équipement pour faire du sport, rendus accessibles par l'intermédiaire d'organismes sportifs nationaux, provinciaux ou territoriaux, et locaux. Dans le cadre de cette enquête, nous avons questionné les administrateurs plus spécialement sur les types d'installations et d'équipement qu'ils offrent et dans quelle mesure ils peuvent garantir que ces installations et/ou cet équipement sont sûrs et accessibles.

Pour augmenter les niveaux de participation au sport et à l'activité physique chez tous les Canadiens, il faudra accroître les possibilités de soutien à la pratique d'activité physique et de sport en relevant et en réduisant les obstacles potentiels susceptibles d'empêcher la participation, en particulier chez les populations démontrant des taux de participation plus faibles que la moyenne. Dans cette optique, on a demandé aux administrateurs de déterminer les besoins en infrastructure les plus pressants afin d'augmenter la participation dans leur sport.

### Accessibilité des installations et de l'équipement pour le sport et l'activité physique

Le tableau 1 décrit dans quelle mesure les organismes conviennent qu'ils veillent à ce que les installations et les équipements soient accessibles aux résidents. Plus de quatre-vingts pour cent des organismes conviennent au moins dans une certaine mesure que leurs installations offrent un environnement physiquement sûr pour la participation (88 %) et qu'ils offrent un accès équitable à *toutes* les personnes qui souhaitent faire du sport (80 %).

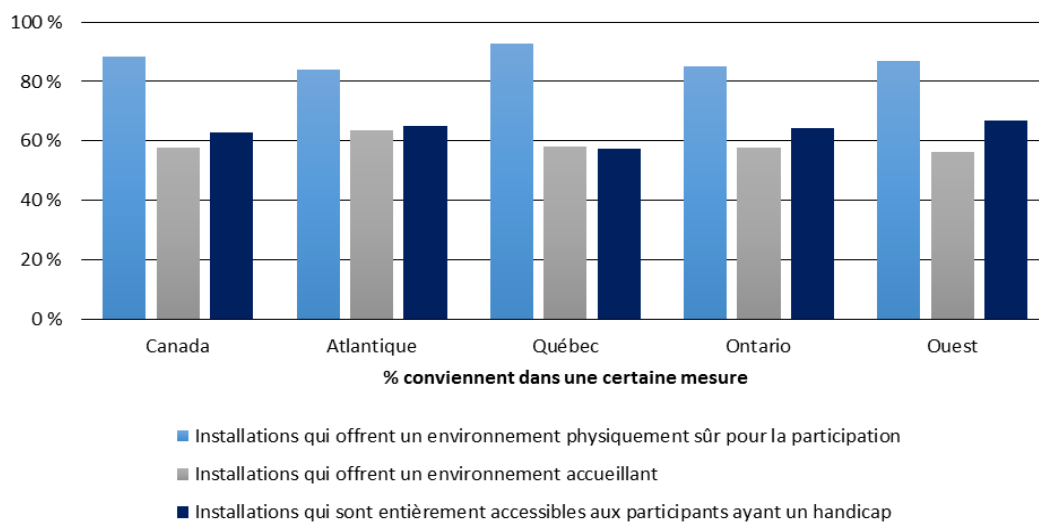
**Tableau 1.** Évaluation des efforts déployés par les organismes pour rendre les installations et l'équipement de sport accessibles

% d'organismes qui conviennent qu'ils veillent...			
	Dans une grande mesure	Dans une certaine mesure	Pas du tout
À ce que les installations offrent un environnement physiquement sûr pour la participation	57 %	31 %	6 %
À assurer l'accès à l'équipement approprié au niveau (p. ex. taille des ballons modifiée)	48 %	27 %	15 %
À assurer l'accès aux installations appropriées au niveau (p. ex. taille des terrains modifiée)	45 %	27 %	17 %
À assurer un accès équitable à toutes les personnes qui souhaitent faire du sport	38 %	42 %	9 %
À assurer l'entretien des installations actuelles de sport et de loisirs	37 %	32 %	20 %
À ce que les installations soient entièrement accessibles aux participants ayant un handicap	26 %	37 %	19 %
À ce que les installations offrent un environnement accueillant pour les participants	24 %	34 %	25 %
À assurer ou à faciliter l'accès à l'équipement ou aux installations adaptés pour les athlètes handicapés	13 %	28 %	36 %
À la construction de nouvelles installations de sport et de loisirs ou de nouveaux sites	13 %	21 %	48 %
À assurer des services et des systèmes de transport accessible pour les événements sportifs	10 %	18 %	48 %

Source : ICRC, Sondage auprès des organisations sportives 2020-2021

**Région** – Les organismes sportifs de partout au pays ne varient pas statistiquement dans leurs efforts pour fournir des installations ou de l'équipement accessibles.

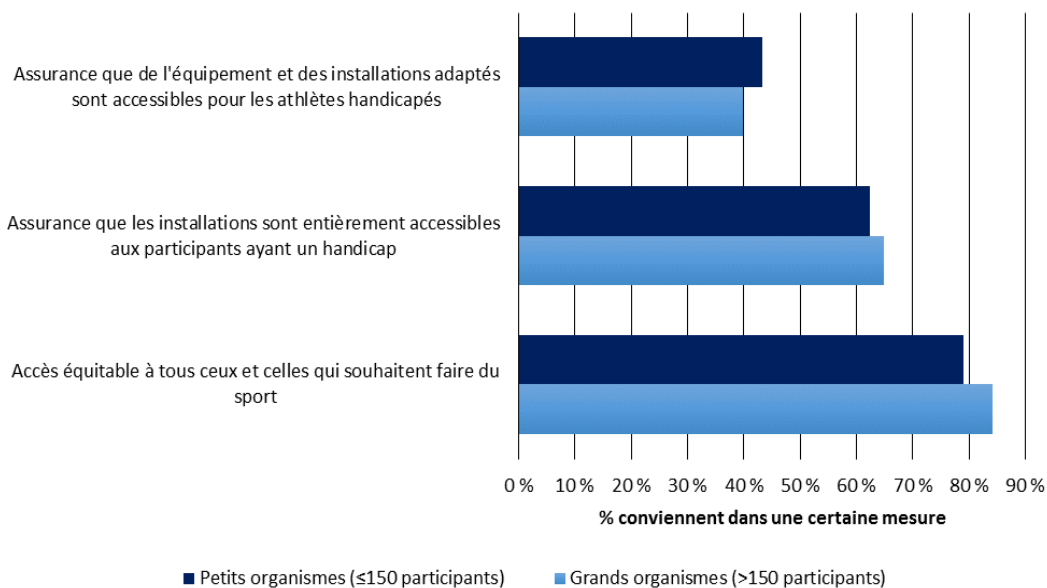
**Figure 1.** Pourcentage d'organismes sportifs qui indiquent les efforts consacrés pour rendre les installations et l'équipement de sport accessibles, selon la région\*



Source : ICRC, Sondage auprès des organisations sportives 2020-2021 ; \*Les données du Nord ont été supprimées en raison de la taille de la cellule

**Taille de l'organisme** – Cette étude se penche sur les différences entre les organismes sportifs en fonction du nombre de participants. Un « grand organisme » est caractérisé par le fait qu'il compte plus de 150 participants, tandis qu'un petit organisme est celui qui compte 150 participants ou moins. Les résultats ont montré qu'une plus grande proportion de grands organismes que de petits organismes s'accordent dans une certaine mesure à dire qu'ils assurent un accès équitable à toutes les personnes désireuses de faire du sport (voir **figure 2**). Il n'y a pas d'autre relation significative selon la taille de l'organisme.

**Figure 2.** Pourcentage d'organismes sportifs qui indiquent les efforts consacrés pour rendre les installations et l'équipement de sport accessibles, selon la taille de l'organisme

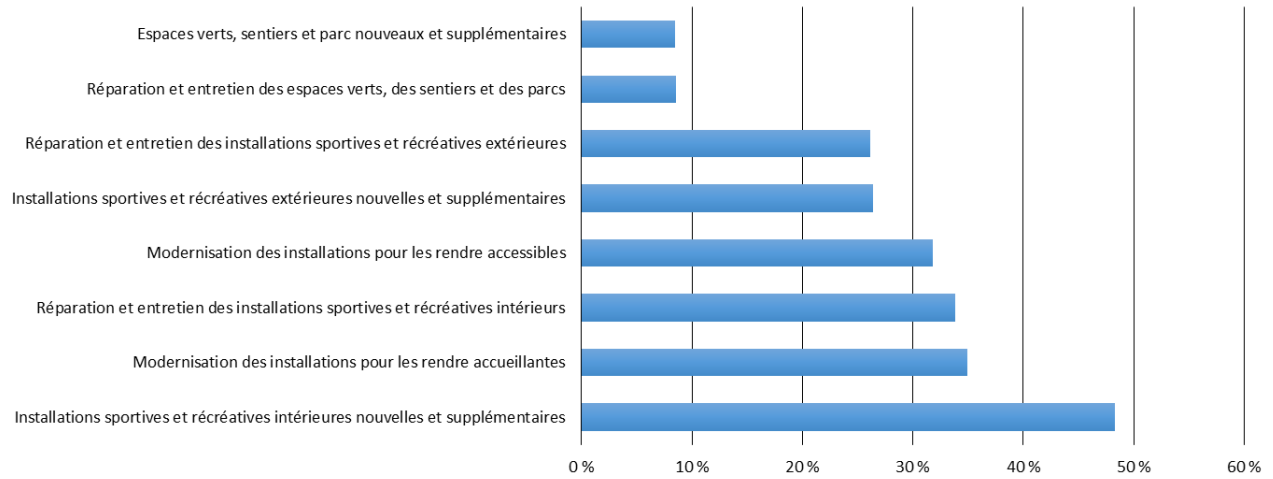


Source : ICRC, Sondage auprès des organisations sportives 2020-2021

### Besoins clés en infrastructure pour favoriser la participation dans le sport

L'ajout ou la création d'installations intérieures a été cité comme le besoin d'infrastructure le plus pressant par la moitié (48 %) des organismes de sport au Canada. Environ un tiers des organismes ont déclaré avoir besoin de moderniser leurs installations afin de les rendre plus accueillantes pour tous les participants et de les rendre accessibles aux participants de toutes capacités, ainsi que de réparer et d'entretenir les installations sportives et récréatives intérieures. À l'inverse, les besoins en infrastructure les moins fréquemment cités par les organismes sont l'aménagement ou la réparation d'espaces verts, de sentiers ou de parcs, avec moins de 10 % d'entre eux (voir **figure 3**).

**Figure 3.** Pourcentage d'organismes sportifs qui précisent leurs besoins d'infrastructure les plus pressants

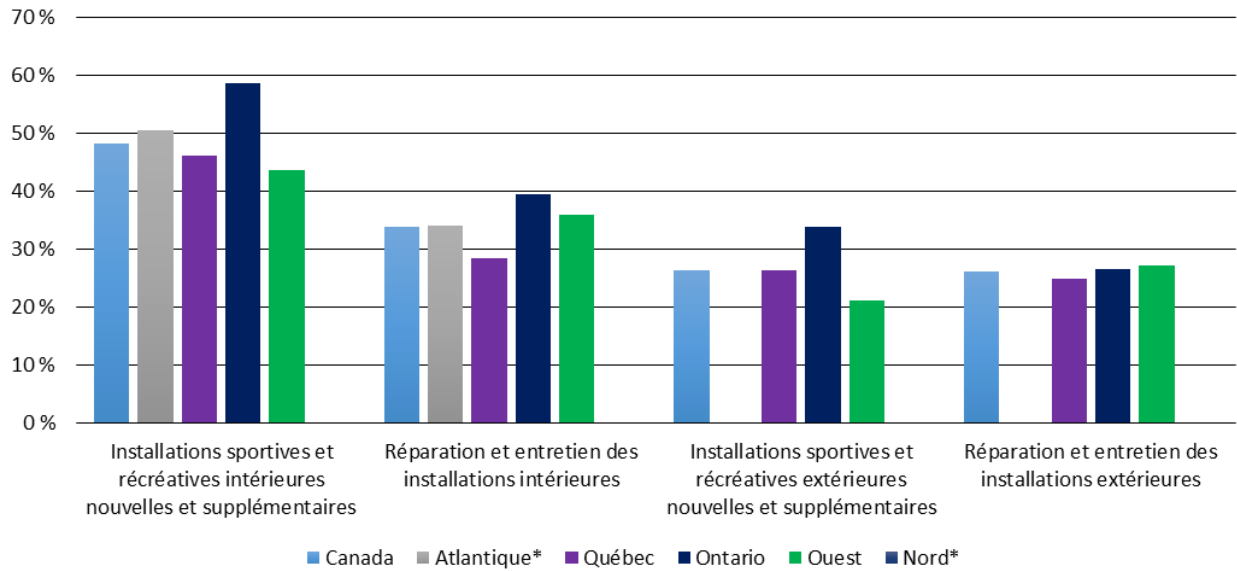


Source : ICRC, Sondage auprès des organisations sportives 2020-2021

**Région** – Généralement, il n’y a pas de différence significative entre les régions, à l’exception des organismes sportifs de l’Ontario qui sont plus susceptibles que la moyenne d’indiquer que leur besoin en infrastructure le plus pressant est d’ajouter de nouvelles installations intérieures de sport et de loisirs (voir **figure 4**). Il n’y a pas d’autre différence significative.

**Taille de l’organisme** – Il n’y a pas de relation significative entre la taille de l’organisme et les besoins clés en infrastructure.

**Figure 4.** Différences régionales dans les perceptions par rapport aux besoins critiques d'infrastructure pour la participation au sport



Source : ICRCF, Sondage auprès des organisations sportives 2020-2021 ; \*Les données de l'Atlantique et du Nord ont été supprimées en raison de la taille de la cellule



Institut canadien de la  
recherche sur la condition  
physique et le mode de vie

230-2733, chemin Lancaster  
Ottawa ON K1B 0A9

613-233-5528  
[www.cfri.ca/fr](http://www.cfri.ca/fr)

La production de ce résumé a été rendue possible grâce à la contribution financière du gouvernement du Canada. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement l'opinion de ce dernier.